ORGANISATION MONDIALE

DU COMMERCE

G/SPS/GEN/570 21 juin 2005

(05-2624)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/ espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

La communication ci-après, datée du 18 juin 2005, est distribuée à la demande de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

1. Les organisations ayant le statut d'observateur sont invitées à présenter des rapports au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC (Comité SPS) sur les activités qu'elles ont entreprises en vue de promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS.

A. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

- 2. Conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis et six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques (l'Initiative).
- 3. Dans le cadre de l'Initiative, qui a vu le jour à la réunion d'octobre 2002, s'achève en juin 2005 la dernière d'une série de neuf réunions consécutives visant à renforcer la participation des pays des Amériques et à promouvoir le renforcement des capacités nationales.
- 4. Dans le cadre de l'Initiative et des responsabilités qu'ils ont assumées, les pays bénéficiaires ont dû mettre en œuvre des mesures sur le plan institutionnel. Ces responsabilités consistent, entre autres, en la diffusion et l'analyse des questions traitées au Comité SPS de l'OMC, ce qui a permis de renforcer progressivement dans certains pays les mécanismes de coordination interinstitutions et d'inscrire les questions sanitaires et phytosanitaires à l'ordre du jour du pays.
- 5. Les pays qui ont mis en œuvre ces mesures avec le plus de succès ont enregistré une amélioration d'autres variables fondamentales: coordination entre les experts techniques nationaux (dans les administrations nationales) et leurs représentants auprès de l'OMC (à Genève); renforcement des capacités techniques du personnel dans le domaine SPS; et obtention de ressources financières.
- 6. La réunion de juin 2005 accueille 33 des 34 pays membres de l'IICA, parmi lesquels 27 bénéficient d'une aide financière. Sur les 38 experts des "administrations nationales" bénéficiant d'une aide financière (totale ou partielle) de l'Initiative, 27 (soit 71 pour cent) viennent des ministères de l'agriculture, neuf (soit 24 pour cent) des ministères chargés des questions commerciales et deux (soit 5 pour cent) des ministères de la santé.

- 7. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: <u>kevin.walker@iica.int</u> (Kevin Walker), <u>erick.bolanos@iica.int</u> (Erick Bolaños), <u>gregg.young@usda.gov</u> (Gregg Young), <u>marianne.mcelroy@fas.usda.gov</u> (Marianne McElroy) ou <u>henry.schmick@usda.gov</u> (Henry Schmick).
- B. RENFORCEMENT DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES
- 8. Conjointement avec l'OIE, l'IICA a commencé à mettre en œuvre l'instrument "Performance, vision et stratégie" pour le secteur de la santé animale dans certains pays d'Amérique du Sud. Cet instrument a été élaboré par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'IICA.
- 9. Cet instrument assure la coordination entre les secteurs public et privé en vue de l'élaboration d'une vision commune de la bonne mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC. La Colombie a été le premier pays à engager le processus en Amérique du Sud et un programme pour la mise en application de cet instrument est en cours d'établissement en Équateur, au Chili et au Paraguay.
- 10. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: <u>ana.cordero@iica.int</u> (Ana Cordero), ou <u>kevin.walker@iica.int</u> (Kevin Walker).
- C. RENFORCEMENT DU LEADERSHIP EN MATIÈRE D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES AMÉRIQUES
- 11. En 2001 et 2002, l'IICA a réalisé quatre modules sur le leadership en matière d'innocuité des produits alimentaires à l'intention des cadres supérieurs pour les Amériques. En mai 2005, 25 participants à ces modules, provenant de 15 pays, se sont à nouveau réunis en Colombie, afin de faire le point des résultats et de l'état d'avancement des projets élaborés précédemment et d'exposer les nouveaux défis à relever pour les Amériques en matière d'innocuité des produits alimentaires.
- 12. Cette réunion a débouché sur l'élaboration de deux projets stratégiques à caractère multinational, l'un axé sur l'éducation et la formation dans le domaine de l'innocuité des produits alimentaires et de la responsabilité sociale et l'autre, sur le renforcement de la capacité des laboratoires.
- 13. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: Maria.abularach@iica.int (Lourdes Abularach) ou kevin.walker@iica.int (Kevin Walker).
- D. ACTIVITÉS LIÉES AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE NORMALISATION
- 14. L'IICA a participé à la première réunion du Comité de pilotage régional du Programme mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADS) en Amérique. Cette réunion s'est tenue en Argentine, les 14 et 15 avril 2005. Le GF-TADS est une initiative conjointe de la FAO et de l'OIE qui a pour objet de lutter contre les maladies animales les plus importantes, dont les zoonoses, et de les éradiquer, ainsi que de moderniser les services officiels. À cette réunion, l'IICA a présenté l'application de l'instrument "Performance, vision et stratégie" comme un outil de soutien dans la lutte contre les maladies transfrontalières.
- 15. Conjointement avec la FAO et le Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG) du Chili, l'IICA a financé la première réunion au niveau de l'Hémisphère sur le contrôle international aux frontières en matière zoosanitaire et phytosanitaire, qui s'est tenue en avril 2005. À cette réunion,

l'IICA a préconisé la mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC et la modernisation des services officiels en tant qu'éléments essentiels pour une bonne gestion des maladies transfrontalières.

- 16. Afin d'améliorer la transparence et la gestion de l'information, l'IICA apportera son concours à la FAO en août prochain pour organiser un atelier régional sur le Portail international pour la sécurité sanitaire des aliments et la santé animale et végétale. Ce sera le premier de deux ateliers; il se tiendra en Argentine et des représentants de 18 pays hispanophones y partiperont.
- 17. Pour de plus amples renseignements, prière de contacter: <u>kevin.walker@iica.int</u> (Kevin Walker); <u>victor.arrua@iica.int</u> (Victor Arrua), ou <u>maureen.obando@iica.int</u> (Maureen Obando).

E. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- 18. <u>Brésil</u>: L'IICA participera en juin 2005 à la quinzième Rencontre internationale d'éducation sanitaire et de communication sociale (ENESCO). Cette manifestation latino-américaine permettra de rendre compte des toutes dernières expériences les plus fructueuses dans le domaine de l'éducation sanitaire.
- 19. <u>Argentine</u>: Le bureau de l'IICA en Argentine continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), à l'intention de la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), et en collaboration avec le point d'information SPS en Argentine: <u>mlfonalleras@iica.org.ar</u> (Lourdes Fonalleras).
- 20. <u>Équateur</u>: L'IICA a soutenu activement les efforts visant à renforcer les institutions aux fins de l'analyse des questions traitées au Comité SPS de l'OMC. L'accent a été mis sur la participation du secteur privé à cette analyse, la création d'un Comité national et le renforcement des processus de notification: paola.ramon@iica.int (Paola Ramon).
- 21. <u>République dominicaine</u>: L'IICA soutient les efforts visant à actualiser les textes législatifs et réglementaires en matière de protection zoosanitaire et phytosanitaire, y compris la coordination d'un groupe de travail créé pour analyser deux propositions de lois, à savoir la Loi de protection phytosanitaire et la Loi de protection zoosanitaire.
- 22. En outre, l'IICA apportera son concours pour organiser un atelier national sur les processus de notification, qui doit avoir lieu en juin: dvanderlinder@iicard.org (Dilencio Vanderlinder).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires

http://infoagro.net/salud
http://www.iica.int